



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 22 mai 2007 — N° 7

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 heures.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours d'ouverture

L'Assemblée reprend le débat sur le discours d'ouverture prononcé par M. Charest, premier ministre, à la séance du mercredi 9 mai 2007.

À 12 heures, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 04.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Turp (Mercier) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 191 Constitution du Québec

La motion est adoptée.

22 mai 2007

Dépôts de documents

Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, dépose :

Un bilan des travaux de la Commission conjointe d'aménagement de l'Outaouais.

(Dépôt n° 68-20070522)

Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel de l'Autorité des marchés financiers sur la tarification en assurance automobile, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2006.

(Dépôt n° 69-20070522)

Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Le rapport annuel du Comité sur les affaires religieuses, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2006 ;

(Dépôt n° 70-20070522)

Le rapport annuel de gestion de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2006.

(Dépôt n° 71-20070522)

Mme Boulet, ministre des Transports, dépose :

Les rapports annuels de la Société de l'assurance automobile du Québec, du Fonds d'assurance automobile du Québec et de Contrôle routier Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2006 ;

(Dépôt n° 72-20070522)

Le plan d'action 2007 de Contrôle routier Québec.

(Dépôt n° 73-20070522)

22 mai 2007

Dépôts de pétitions

Mme Dionne-Marsolais (Rosemont) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 49 citoyens et citoyennes de la région de Montréal, concernant la reconduction du programme AccèsLogis.

(Dépôt n° 74-20070522)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Lelièvre (Gaspé) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 47 citoyens et citoyennes de la circonscription de Gaspé, concernant la reconduction du programme AccèsLogis.

(Dépôt n° 75-20070522)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Grondin (Beauce-Nord) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 373 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la couverture complète des frais liés à la procréation médicalement assistée ;

(Dépôt n° 76-20070522)

L'extrait d'une pétition, signée par 30 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande de législation sur les praticiens québécois de la médecine douce.

(Dépôt n° 77-20070522)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à aux articles 63 et 64 du Règlement, Mme Lapointe (Crémazie) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 132 citoyens et citoyennes de la région de Montréal, concernant la reconduction du programme AccèsLogis.

(Dépôt n° 78-20070522)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Dubourg (Viau) dépose :

22 mai 2007

L'extrait d'une pétition, signée par 63 citoyens et citoyennes de Montréal, concernant la reconduction du programme AccèsLogis.

(Dépôt n° 79-20070522)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Benjamin (Berthier) et M. Curzi (Borduas) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Gendron, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Gauthier (Verdun) et M. Dumont, chef de l'opposition officielle, proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée nationale des Patriotes, qui s'est tenue hier, le 21 mai ;

QU'elle se souvienne de l'importance de la lutte des Patriotes de 1837-1838 pour la reconnaissance de notre nation, pour sa liberté politique et pour l'établissement d'un gouvernement démocratique.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

22 mai 2007

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bergeron (Verchères), Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, et M. Roy (Montmagny-L'Islet) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale de la diversité biologique et réitère que la préservation de la diversité biologique est une préoccupation commune de toute l'humanité et constitue un volet fondamental du développement durable.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Bonnardel (Shefford) présente une motion concernant un moratoire dans le dossier de la fermeture de l'école St-Benoît de Granby ; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Caire (La Peltrie), M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, et M. Drainville (Marie-Victorin) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale félicite les médecins Frank Molin et Gilles O'Hara ainsi que l'Institut de cardiologie de Québec pour avoir réalisé une première nord-américaine en ce qui a trait à l'installation d'un défibrillateur cardiaque sans devoir poser une sonde à l'intérieur du cœur.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Picard, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'Assemblée nationale se réunira afin de statuer sur la formation des commissions parlementaires et sur la liste des présidents de séance.

22 mai 2007

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Lemieux, leader du deuxième groupe d'opposition, demande une directive au sujet du budget. Elle désire savoir si, au cours du débat sur le discours du budget, il est possible, pour le gouvernement ou pour l'opposition, d'apporter des amendements et, dans l'affirmative, de quelle manière. Elle demande également si le projet de loi qui donne suite au budget peut être déposé plus tôt. Elle désire aussi connaître les conséquences relatives au défaut de l'Assemblée de consentir au dépôt de documents accompagnant le budget. M. le président prend en délibéré la demande de directive.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours d'ouverture

L'Assemblée poursuit le débat sur le discours d'ouverture prononcé par M. Charest, premier ministre, à la séance du mercredi 9 mai 2007.

Débats de fin de séance

À 18 h 03, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Morin (Beauce-Sud) à M. Fournier, ministre du Revenu, concernant la perte de revenu du gouvernement avec la contrebande ;
- le deuxième, sur une question adressée par Mme Maltais (Taschereau) à Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, concernant l'obligation de déclarer au Régime québécois d'assurance parentale un montant d'équité salariale reçu ;

22 mai 2007

- le troisième, sur une question adressée par M. Merlini (Chambly) à M. Béchard, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, concernant le prix de l'essence.

À 18 h 40, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 23 mai 2007, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET